

Prestation de services intégrés : Une stratégie axée sur les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick

En 2009, le gouvernement s'est engagé à fournir des programmes et services améliorés aux enfants et aux jeunes à risque. Cet engagement a mené à l'élaboration d'une nouvelle stratégie grâce à laquelle les ministères sont plus en mesure de travailler ensemble pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes à risque. Il s'agit du cadre de la prestation de services intégrés.

Cette stratégie a été établie en réponse aux recommandations de l'ombudsman et du défenseur des enfants et de la jeunesse contenues dans les rapports suivants : *Connexions et déconnexion*, *Ashley Smith*, ainsi que les rapports gouvernementaux *MacKay* (ministère de l'Éducation) et *McKee* (ministère de la Santé). Ces quatre rapports montrent clairement le grand besoin d'améliorer la communication et collaboration entre les ministères afin d'accroître le soutien offert aux enfants et aux jeunes ayant des besoins multiples.

La stratégie a comme but principal l'offre continue de services et de programmes destinés aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Elle devrait permettre ce qui suit :

- L'amélioration des programmes et services destinés aux enfants et aux jeunes à risque. Cela comprend les enfants et les jeunes qui ont des besoins sur le plan du comportement, des émotions, de la santé mentale, de l'éducation, de la santé physique et du mieux-être. L'apparition de ces besoins découle souvent de circonstances sociales instables ou dangereuses telles que l'itinérance, la pauvreté, la délinquance et la fragilité des relations familiales.
- L'offre de services de prévention et d'intervention précoce visant à encourager les changements positifs nécessaires au développement sain des enfants et des jeunes, à prévenir l'abus des enfants et des jeunes ainsi que les problèmes émotionnels et comportementaux, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et les comportements criminels.
- L'offre de services et de programmes pertinents, de façon opportune, en vue de répondre aux besoins des enfants et des jeunes âgés de 5 à 18 ans (et jusqu'à 21 ans pour les jeunes qui font encore partie du système d'éducation). Cela comprend des liens avec les enfants âgés de 0 à 5 ans et les jeunes adultes de plus de 21 ans afin de les diriger vers les fournisseurs des services dont ils ont besoin.
- L'établissement d'un système de soins précoces, avec une équipe clinique qui interviendra directement en milieu scolaire, communautaire et familial.
- La création d'un répertoire des programmes et services régionaux et communautaires offerts et sera disponible aux familles, aux jeunes et aux fournisseurs de services.

En juin 2010, le gouvernement a choisi deux sites de démonstration pour le Nouveau-Brunswick, soit les districts scolaires 9 et 10. On s'attend à ce que ces sites soient fonctionnels à l'automne 2011. Il s'agit de la première étape du plan de mise en œuvre du projet à l'échelle provinciale.

Pour en savoir davantage, lire le communiqué de presse diffusé en juin 2010 à l'adresse suivante : <http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/nouvelles/communiqu2010.06.0990.html>.

Personnes ressources

Bob Eckstein, directeur, Prestation des services intégrés

Téléphone : 506-444-2618

Bob.eckstein@gnb.ca

Melanie Doucet, Co-gestionnaire de projet, Prestation des services intégrés

Téléphone : 506-444-2366

Melanie.doucet2@gnb.ca